

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 avril 2026

## PROCÈS VERBAL

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Clessé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.

**Présents :** Christine SOULARD - Jean-Marie BIRTÈGUE - Nadia BLANCHARD- Mickaël AIGUILLON - Christine ROCHER - Jacques PEROCHON – Claudie DESCOUT – Jérôme DECOUST - Sébastien QUINAULT - Eloïse GERMAIN – Madeline RAMBAUD – Cindy RABOUAM – Alexis CAILLERET – Estelle BENNOUARA – Jordan PILLET

**Absent Excusé :** NÉANT

**Secrétaire :** Mme Nadia BLANCHARD

\*\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation PV séance du 02 avril 2026
- Budget général : Approbation du Compte Financier Unique 2025 et affectation des résultats
- Budget Photovoltaïque : Approbation du Compte Financier Unique 2025 et affectation des résultats
- Budget Lotissement Violine : Approbation du Compte Financier Unique 2025 et affectation des résultats
- Convention Interstis
- Adhésion organismes extérieurs
- Demande de 2<sup>ème</sup> ATSEM
- Éducation musicale en milieu scolaire
- Vote des subventions
- Compte-rendu des commissions
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

### **APPROBATION PV SÉANCE DU 02 avril 2026**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### **BUDGET GENERAL :**

#### **Compte Financier Unique 2025**

Le Compte Financier Unique du budget Général de l'exercice 2025 se résume de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés		151 893,88 €	33 602,31 €		33 602,31 €	151 893,88 €
Opérations de l'exercice	677 294,67 €	779 049,99 €	470 234,50 €	477 402,47 €	1 147 529,17 €	1 256 452,46 €
<b>Totaux</b>	677 294,67 €	930 943,87 €	503 836,81 €	477 402,47 €	1 181 131,48 €	1 408 346,34 €

Résultats de Clôture		253 649,20 €	26 434,34 €		26 434,34 €	253 649,20 €
Restes à Réaliser			180 224,00 €	160 562,00 €	180 224,00 €	160 562,00 €
<b>Totaux Cumulés</b>	677 294,67 €	930 943,87 €	684 080,81 €	637 964,47 €	1 361 375,48 €	1 568 908,34 €
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		253 649,20 €	206 678,34 €	160 562,00 €	206 678,34 €	414 211,20 €

Mme Le Maire s'étant retirée, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte financier unique pour l'année 2025.

### Affectation des résultats

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes 2025, en adoptant le compte financier unique qui fait apparaître :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025	
Pour Mémoire : Prévisions Budgétaires la Section d'Investissement	Virement à 174 000,00 €
Résultat au 31/12/2025 : EXCEDENT	253 649,20 €
Exécution du Virement à la Section d'Investissement	46 116,34 €
Affectation à l'excédent reporté (ligne 002)	207 532,86 €

### BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE :

#### Compte Financier Unique 2025

Le Compte Financier Unique du budget Photovoltaïque de l'exercice 2025 se résume de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés		1 998,66 €		3 431,82 €		5 430,48 €
Opérations de l'exercice	5 039,95 €	5 040,66 €	2 144,78 €	2 459,73 €	7 184,73 €	7 500,39 €
<b>Totaux</b>	5 039,95 €	7 039,32 €	2 144,78 €	5 891,55 €	7 184,73 €	12 930,87 €
Résultats de Clôture		1 999,37 €		3 746,77 €		5 746,14 €
Restes à Réaliser						
<b>Totaux Cumulés</b>	5 039,95 €	7 039,32 €	2 144,78 €	5 891,55 €	7 184,73 €	12 930,87 €
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		1 999,37 €		3 746,77 €		5 746,14 €

Mme Le Maire s'étant retirée, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte financier unique pour l'année 2025.

### Affectation des résultats

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes 2025, en adoptant le compte financier unique qui fait apparaître :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025</b>	
Pour Mémoire : Prévisions Budgétaires Virement à la Section d'Investissement	- €
Résultat au 31/12/2025 : EXCEDENT	1 999,37 €
Exécution du Virement à la Section d'Investissement	0 €
Affectation à l'excédent reporté (ligne 002)	1 999,37 €

## **BUDGET LOTISSEMENT VIOLINE :**

### **Compte Financier Unique 2025**

Le Compte Financier Unique du budget Lotissement Violine de l'exercice 2025 se résume de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats Reportés		2 805,41 €	149 465,13 €		149 465,13 €	2 805,41 €
Opérations de l'exercice	157 461,19 €	157 594,48 €	157 594,48 €	149 465,13 €	315 055,67 €	307 059,61 €
<b>Totaux</b>	157 461,19 €	160 399,89 €	307 059,61 €	149 465,13 €	464 520,80 €	309 865,02 €
Résultats de Clôture		2 938,70 €	157 594,48 €		157 594,48 €	2 938,70 €
Restes à Réaliser						
<b>Totaux Cumulés</b>	157 461,19 €	160 399,89 €	307 059,48 €	149 465,13 €	464 520,67 €	309 865,02 €
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		2 938,70 €	157 594,48 €		157 594,48 €	2 938,70 €

Mme Le Maire s'étant retirée, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte financier unique pour l'année 2025.

### **Affectation des résultats**

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes 2025, en adoptant le compte financier unique qui fait apparaître :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025</b>	
Pour Mémoire : Prévisions Budgétaires Virement à la Section d'Investissement	- €
Résultat au 31/12/2025 : EXCEDENT	2 938,70 €
Exécution du Virement à la Section d'Investissement	0 €
Affectation à l'excédent reporté (ligne 002)	2 938,70 €

### **CONVENTION INTERSTIS**

Mme le Maire explique au conseil municipal nouvellement installé le rôle du Centre de Gestion des Deux-Sèvres (CDG79). Sa mission principale est d'accompagner les collectivités dans la gestion de leur personnel. Les communes de moins de 350 fonctionnaires y sont obligatoirement affiliées.

Dans le cadre de son plan d'action en faveur des secrétaires de mairie (mission facultative), le CDG79 a déployé un réseau départemental des Secrétaires Généraux de Mairie (SGM). Ce réseau s'appuie sur une plateforme numérique collaborative nommée INTERSTIS, laquelle mettra à disposition des fiches, documents ou modèles d'actes facilitant le travail des secrétaires. Afin de bénéficier de tous les services de ce réseau, il convient d'y adhérer annuellement via une convention avec le CDG79 pour la somme de 150€.

Le conseil valide l'adhésion à cette convention conclue pour une durée de 2 ans renouvelable 1 fois.

### **ADHESION ORGANISMES EXTERIEURS**

Le conseil valide l'adhésion annuelle aux organismes suivants pour les montants indiqués :

- CAUE : 100.00 €
- ABEILLE DU POITOU : 48.45 €
- SYPOVE: 54.00 €
- CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS : 100.00 €
- L'HOMME ET LA PIERRE : 250.00 €
- ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES MAIRES : 595.54 €
- UNION NATIONALE APICULTEUR FRANÇAIS : 250.00 €

### **DEMANDE 2<sup>E</sup> ATSEM**

Lors du dernier conseil d'école du 31 mars 2026, les enseignantes ont demandé l'affectation d'un(e) 2<sup>e</sup> ATSEM à l'école. Mme Nadia BLANCHARD annonce les effectifs prévisionnels de la rentrée 2026 : 8 PS, 9 MS, 7 GS, 12 CP, 11 CE1, 10 CE2, 13 CM1, 13 CM2. Au vu des effectifs, du personnel disponible et du coût financier, le conseil ne répond pas favorablement à la demande (14 voix contre, 1 voix pour). Toutefois, il pourrait revenir sur sa position d'ici la rentrée 2026 si les effectifs devaient augmenter.

### **EDUCATION MUSICALE EN MILIEU SCOLAIRE**

L'Agglo2B, par le biais du conservatoire de musique, propose comme tous les ans des heures d'éducation musicale en milieu scolaire (EMMS). Le conseil valide l'octroi de 10H d'EMMS pour l'année scolaire 2026-2027 au tarif de 60€/h.

### **VOTE DES SUBVENTIONS**

Après en avoir délibéré, le conseil attribue les subventions suivantes :

- EVS Graine de lien : 500 €
- ESBC : 900 €
- Cie du désordre : 500 €
- Palet Clesséen : 500 € - subvention exceptionnelle pour l'achat de matériel
- Cyclo-randonneur : 500 € - subvention exceptionnelle pour les 30 ans du club
- École Violine : 60 € par élève scolarisé à Clessé pour le budget pédagogique de l'année 2026.
- Comité des fêtes : 900 € pour le feu d'artifice
- Lutte contre les nuisibles : 250 €

### **MATERIEL**

La tondeuse ISEKI a été réparée pour la somme de 288 €.

### **VOIRIE**

- Balayage : L'entreprise Bodin est passé le mardi 21 avril.
- Travaux : La route de Boismé sera fermée à partir du 18 mai pour environ 1 mois, le SEVT effectue des travaux sur la conduite d'eau entre Rimbart et Roche-Gabard.
- PATA : La commission a fixé à 15T pour 950 €/T la quantité de PATA pour 2026. Des devis sont en cours pour le groupement de commande, le contexte international incertain rend les prix volatiles.

## BATIMENTS

- Ecole : De la buée s'est installée dans une vitre coté maternelle, peut-être à cause d'un défaut d'étanchéité. Les portes extérieures des 3 classes coté élémentaire sont équipées de clés pour verrouiller. Dans le cadre de la sécurité, il est nécessaire de remplacer les serrures par un autre système de fermeture type bouton. Une réunion aura lieu sur site pour trouver la meilleure solution.
- Logements communaux en face de la mairie : La commune souhaite faire une estimation du bâtiment pour une éventuelle vente. L'assainissement pose également un souci d'évacuation, rendez-vous sera pris avec le service compétent de l'Agglo2b.

## DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

Une réunion sera programmée pour relancer les travaux des 3 réserves dont les emplacements ont été validés.

## CADRE DE VIE

- Le devis d'ACTEA (taille des haies ornementales) est validé pour la somme de 5 126,17 € HT.
- Le devis d'AGAPE (entretien des massifs en 3 passages) est validé pour la somme de 7 560 € HT.

Le conseil valide l'idée de refaire une consultation d'entreprises en fin d'année 2026 pour de nouveaux contrats en 2027.

## ECOLE

Le conseil valide le devis de BUREAU VALLEE pour l'achat d'un vidéoprojecteur et son écran, d'un montant de 668,90 € TTC, pour remplacer celui en panne dans la classe des CM.

Des anti-pince doigts seront posés à l'école sur 6 portes. L'ensemble coute 296,78 €.

## CIMETIERE

Il ne reste que 6 cavurnes au cimetière. Le conseil valide le devis de BERSON pour la mise en place de 15 nouvelles cavurnes pour un montant de 4 705,80 € TTC.

## VISITE ESTIVALE

En partenariat avec l'office du tourisme et l'Agglo2b, une visite estivale aura lieu le 18 aout à Clessé. Elle sera animée par la Cie du désordre avec un départ au plan d'eau.

## PROCHAIN CM

Le 28 mai à 20h30

Signatures

Le Maire : Mme Christine SOULARD	Le Secrétaire de Séance : Mme Nadia BLANCHARD
----------------------------------	---